



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE THERMIQUE

Groupes « Thermique atmosphérique et adaptation au changement climatique » et « Génie climatique – Thermique de l'habitat »

Journée thématique organisée par :
Frédéric André (LOA), Emmanuel Bozonnet (LaSIE), Cyril Caliot (LMAP),
Nicolas Ferlay (LOA), Patrick Salagnac (LaSIE)

Jeudi 5 décembre 2024 à la FIAP Paris

Accueil à partir de 9h30 à
FIAP, 30 rue Cabanis, Paris 14 - Métro Glacière

Coefficient d'échange convectif en milieu urbain : Mesures et modélisation

Résumé de la journée : Aujourd'hui encore, la modélisation du transfert de chaleur fluide-paroi par un coefficient de convection (h) constitue une approche empirique largement répandue tant les écoulements atmosphériques sont difficiles à résoudre (maillage grossier). Cette journée rassemblera des exposés sur le coefficient h traitant d'aspects théoriques, de son utilisation pour décrire différentes échelles d'écoulement et de son identification expérimentale.

La journée s'articulera autour de présentations par thèmes. Elle se conclura par une table ronde/synthèse. La journée se tiendra exclusivement en mode présentiel.

Contacts : Frédéric André (frederic.andre@univ-lille.fr), Patrick Salagnac (patrick.salagnac@univ-lr.fr)

BULLETIN D'INSCRIPTION à envoyer impérativement par mail à : sft-journees-contact@orange.fr

Aucune réservation ne sera faite sans retour de ce document.

L'inscription est considérée comme acquise et comme due dès lors du renvoi de ce bulletin qui tient lieu de DEVIS.

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

..... Courriel :

Désire s'inscrire à la **journée d'étude SFT du 5 décembre 2024** en tant que : (cocher la case correspondante)

Conférencier : 50 €

Membre SFT à titre individuel : 85 €

Membre adhérent à la SFT par l'appartenance à une société adhérente : 140 €
(Cachet de la société adhérente) :

Non-membre de la SFT : 180 €

(Le prix signalé inclut le repas de midi qui est organisé sur place, les pauses et l'accès aux documents)

Avec le mode de règlement suivant : (cocher la case correspondante)

Par chèque à l'ordre de " Société Française de Thermique" à envoyer à :

Pierre MILLAN Journées SFT 62, avenue des Pyrénées – 31280 MONS

(Une facture acquittée sera retournée par mail à l'adresse mentionnée sur ce bulletin d'inscription)

Par bon de commande qui vous sera adressé par ma société (**uniquement par mail**).

Date : Signature :

NOTA : Le repas ne peut être garanti qu'aux personnes s'inscrivant au moins 15 jours avant la rencontre

